

Catherine Panassier

Maire du 3^e arrondissement de Lyon
Conseillère déléguée de la Métropole de Lyon

Lyon, le 21 septembre 2018

CIL Villette Paul Bert
Maison de Quartier
263 rue Paul Bert
69003 Lyon

ref : CP-BP-073-2018

Monsieur le Président

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 18 septembre m'interrogeant sur les locaux et les espaces situés à l'angle des rues Saint Victorien, Claudius Pionchon et rue du 14 juillet 1789.

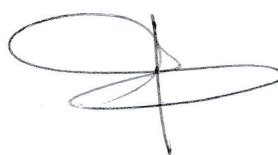
Le PLU-H prévoit en effet sur ces parcelles la construction d'un groupe scolaire. Cependant, si le terrain est aujourd'hui réservé, aucun projet concret de nouvel établissement n'est actuellement à l'étude.

Etant donné les délais d'une telle opération et afin de ne pas laisser ces lieux vacants à l'abandon avec tout ce que cela comporte comme risque d'occupation illégale et de dégradation, les services de la Mairie centrale, avec lesquels nous collaborons, envisagent donc effectivement d'installer une activité temporaire dans ces bâtiments.

Nous ne sommes pas encore fixés sur la destination exacte mais sachez qu'elle sera de toute manière encadrée par une convention avec les services de la Mairie.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de l'avancement de ce dossier.

D'ici là, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



Catherine PANASSIER

Maire du 3^e arrondissement

Conseillère déléguée de la Métropole de Lyon

Bon à vous,